

Renseignements

Monsieur le Professeur Th. VAN HEES
Pharmacie hospitalière, pharmacie clinique et économie du médicament
Bât. B36 - CHU - 4000 Liège
Tél : 04/366.81.06
Courriel : tvanhees@ulg.ac.be

Présentation

Le Master complémentaire est organisé en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles. Il vise à apporter au pharmacien candidat spécialiste les connaissances, les compétences ainsi que les attitudes permettant de faire face aux multiples problèmes spécifiques au secteur hospitalier. Il prépare le pharmacien aux tâches conventionnelles telles que l'acquisition, la conservation, la dispensation et la préparation des médicaments, dans le contexte particulier de ce secteur, de la qualité des soins et de l'utilisation la plus judicieuse des ressources disponibles. De plus, il forme celui-ci pour des missions beaucoup plus spécifiques, imposées par la législation en vigueur, dans le but d'optimiser l'utilisation des médicaments dans l'hôpital : pharmacie clinique et soins pharmaceutiques, assurance de qualité, pharmacovigilance, rédaction et diffusion d'information et de recommandations, supervision de la préparation des produits radiopharmaceutiques, gestion de projets et direction d'équipe, recherches appliquées.

Le Master complémentaire en pharmacie hospitalière comprend une formation théorique et une formation pratique couvrant tous les domaines prévus à l'A.M. du 22 octobre 2012 (M.B. du 3 décembre 2012) et offre au pharmacien la possibilité d'obtenir un agrément complet du titre professionnel particulier de pharmacien hospitalier.

Durée de la formation

L'obtention d'un agrément complet du titre professionnel particulier de pharmacien hospitalier est subordonnée à la réalisation d'un programme de formation théorique universitaire et d'un programme de formation pratique effectué dans une ou plusieurs institutions hospitalières agréées en tant que service de stage par le SPF Santé publique. Le tout représente un total de 5000 heures réparties sur 3 années.

Conditions particulières d'accès

L'accès aux études de master complémentaire est fixé par l'article 54 du décret du 31 mars 2004, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités, de même que par les arrêtés d'exécution pris en application de ce décret. Bénéficient d'un accès direct au master complémentaire en pharmacie hospitalière, sans complément de programme, les étudiants qui portent :

* le grade académique de pharmacien ou de master en sciences pharmaceutiques délivré par une université belge.

Ont accès au master complémentaire en pharmacie hospitalière en vertu d'une décision des autorités académiques et aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les étudiants qui portent :

* un diplôme de pharmacien délivré dans un pays membre de l'Union européenne ;

* un titre ou grade étranger reconnu équivalent à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

L'inscription au master est subordonnée à l'obtention d'une note de 12/20 au moins lors de la procédure de sélection.

Les modalités de sélection ont été arrêtées par le jury interdisciplinaire. La sélection des candidats est basée sur différents critères, regroupés en 3 catégories :

* le curriculum vitae (50%) ;

* la motivation (30%) ;

* le parcours professionnel (stages et/ou expérience professionnelle) (20%).

La motivation des candidats est évaluée au cours d'un entretien qui a lieu dans l'Université où le candidat a introduit sa demande d'admission et devant un jury spécifique propre à chaque université partenaire. Ce jury spécifique est composé d'un membre du comité de gestion, d'un académique membre de la Faculté de Médecine (pour l'ULg) / de la Faculté de Pharmacie (pour l'ULB), et de deux pharmaciens hospitaliers au sein d'un hôpital universitaire ou d'un hôpital non universitaire.

Afin de garantir une formation de qualité, le nombre d'inscrits peut être limité.

Les renseignements complémentaires relatifs à la procédure de sélection peuvent être obtenus auprès du responsable de programme.

Dans les cas où l'accès au master complémentaire n'est pas direct, les étudiants sont invités à déposer un dossier au Service des admissions (étudiants de l'Union européenne : admission.ue@ulg.ac.be - étudiants hors Union européenne : admission.horsue@ulg.ac.be - Tél. + 32 (0) 4 366.96.66)

La loi n'autorise pas les titulaires d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un pays hors Union européenne à pratiquer sur le territoire belge. Ils ne peuvent donc pas être admis au master complémentaire en pharmacie hospitalière. Ils peuvent demander une admission au *Certificat de formation complémentaire en sciences pharmaceutiques*.

Le programme du certificat est fixé par les enseignants dont relève cette formation pour chaque candidat individuellement, compte tenu de sa formation antérieure. Il consacre une formation d'une durée de 1 an minimum et de 3 ans maximum.

Plus d'informations sur les certificats : <http://progours.ulg.ac.be/cocoon/fac/facM>

Collégialité

Coordinateur : Thierry VAN HEES

Première année

Cours obligatoires

Module 1 : Organisation et gestion hospitalière

MCPH2017-2	<i>Eléments d'organisation et de gestion hospitalière</i>				6
	- <i>Organisation et gestion</i> - Alain DE WEVER	9	-	-	
	- <i>Comptabilité et gestion financière</i> - Magali PIRSON	9	-	-	
	- <i>Législation de pharmaco-matériovigilance</i> - N...	6	-	-	
	- <i>Notions générales de management et de gestion de la qualité</i> - Viviane LIEVIN, Didier VAN CAILLIE	18	-	-	
MCPH2001-3	<i>Bonnes pratiques pharmaceutiques hospitalières</i> - Marc DEMOULIN, Thierry VAN HEES, Serge VAN PRAET - [12h SEM]	24	-	[+]	5

Module 3 : Pharmacothérapie - Partim I

MCPH2033-1	<i>Essais cliniques</i>				4
	- <i>Méthodologie des essais cliniques et des études observationnelles</i> - Xavier GERARD, Olivia NIESSEN	12	-	-	
	- <i>Compléments de biostatistiques</i> - Christian MELOT - [3h SEM]	6	-	[+]	

Module 4 : Technologie pharmaceutique et hospitalière - Partim I

MCPH2034-1	<i>Technologie pharmaceutique hospitalière : fabrication, contrôle, assurance de qualité</i> <i>des préparations hospitalières, Partim I</i> - Isabelle ROLAND, Bernard VAN GANSBEKE - [3h SEM]	24	-	[+]	4
MCPH2035-1	<i>Dispositifs médicaux stériles à usage unique, prothèses et implants</i> - Yvan HUON, Serge VAN PRAET	24	-	-	4
MCPH2030-1	<i>Thérapeutiques parentérales, techniques médicales et chirurgicales et Thérapie génique et cellulaire</i> - JeanFrançois BRICHANT, JeanLouis VINCENT	30	-	-	5

Module 5 : Radiothérapie pharmaceutique - Partim I

MCPH2036-1	<i>Aspects théoriques, applications thérapeutiques et diagnostique</i> - Joël AERTS, Ghanem GHANEM, Bernard VAN GANSBEKE	12	-	-	2
------------	---	----	---	---	----------

Dossier d'apprentissage

MCPH2037-1	<i>Dossier d'apprentissage : Organisation et gestion hospitalière (Module 1) et Technologie pharmaceutique et hospitalière (Module 4)</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	10
------------	--	---	---	---	-----------

Stage en institution agréée

MSTG9043-1	<i>Stages, 1re année, 1re partie</i>				10
	- <i>Organisation et gestion de la pharmacie hospitalière ; organisation et gestion du circuit des médicaments, y compris la maîtrise des processus, la gestion de la qualité et la gestion de l'information concernant les médicaments</i> - COLLÉGIALITÉ - [480h St.]	-	-	[+]	
	- <i>Essais cliniques</i> - COLLÉGIALITÉ - [30h St.]	-	-	[+]	
MSTG9044-1	<i>Stages, 1e année, 2e partie</i>				10
	- <i>Préparation oncologique et produits à risque</i> - COLLÉGIALITÉ - [180h St.]	-	-	[+]	
	- <i>Autres préparations, y compris préparations magistrales et préparations stériles</i> - COLLÉGIALITÉ - [90h St.]	-	-	[+]	
	- <i>Radiothérapie pharmaceutique</i> - COLLÉGIALITÉ - [60h St.]	-	-	[+]	

Deuxième année

Cours obligatoires

Module 2 : Lutte contre les infections et prévention

MCPH2038-1	<i>Lutte contre les infections et prévention</i>				6
	- <i>Compléments de microbiologie et hygiène hospitalière</i>	18	-	-	
	- <i>Stérilisation et désinfection</i>	12	-	-	

- Compléments de vaccinologie et d'antibiothérapie, y compris d'antibioprophylaxie 18 - -

Module 3 : Pharmacothérapie - Partim II

MCPH2039-1	Physiopathologie et Pharmacothérapie avancée	60	-	-	9
MCPH2040-1	Pharmacocinétique avancée, pharmacogénomique et monitoring thérapeutique des médicaments	12	-	-	2
MCPH2041-1	Pharmacie clinique				7
	- Pharmacie clinique et soins pharmaceutiques	18	-	-	
	- Gestion de l'information et introduction à l'EBM	12	-	-	
	- Séminaires de Pharmacie clinique - [24h SEM]	-	-	[+]	

Module 4 : Technologie pharmaceutique et hospitalière - Partim II

MCPH2035-2	Dispositifs médicaux stériles à usage unique, prothèses et implants	9	-	-	2
------------	---	---	---	---	----------

Module 5 : Radiothérapie pharmaceutique - Partim II

MCPH2042-1	Techniques de diagnostic et produits de contraste	9	-	-	1
------------	---	---	---	---	----------

Dossier d'apprentissage

MCPH2043-1	Dossier d'apprentissage : Lutte contre les infections et prévention (Module 2) et Pharmacothérapie (Module 3)	-	-	-	10
------------	---	---	---	---	-----------

Stage en institution agréée

MSTG9045-1	Stages, 2e année, 1re partie				10
	- Lutte contre les infections, y compris l'hygiène hospitalière et la stérilisation centrale- [60h St.]			[+]	
	- Gestion de l'antibiothérapie et de l'antibioprophylaxie - [60h St.]			[+]	
	- Organisation et gestion du circuit des dispositifs médicaux, y compris les activités relevant des missions du Comité matériel médical - [120h St.]			[+]	
MSTG9046-1	Stages, 2e année, 2e partie				10
	- Pharmacie clinique et soins pharmaceutiques exercés dans une à deux unités de soins - [300h St.]			[+]	
	- Activités relevant des missions du Comité médico-pharmaceutique - [60h St.]			[+]	

Module 6 : Initiation à la recherche clinique

MCPH2044-1	Introduction à la recherche clinique et en milieu hospitalier	12	-	-	3
------------	---	----	---	---	----------

Troisième année

Cours obligatoires

MCPH2045-1	Cours thématiques et séminaires - rédaction du protocole	-	-	-	15
MCPH2046-1	Réalisation du projet - [1000h St.]	-	-	[+]	20
MTFE9007-1	Rédaction et défense du mémoire	-	-	-	25